

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

**CE 0213-02**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 29 janvier 2013 à 18 h 40 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Réal Julien, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc  
Monsieur Luc Gaudreault

Ainsi que madame Isabelle Thiffeault et monsieur Yves Cossette, commissaires représentants du comité de parents.

Participe à cette séance le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, messieurs Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général et Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION CE 27 0113**

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0113-01

soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement

Approbation d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION CE 28 0113**

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 27 novembre 2012 au moins six heures avant le début de la présente séance, le commissaire représentant du comité de parents monsieur Yves Cossette PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal.

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 0113-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

Monsieur Richard Boyer présente ensuite des dossiers relatifs aux Services des ressources humaines. Au terme des explications fournies, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

**RÉSOLUTION CE 29 0113**

soutien;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie doit combler des postes de personnel de

CONSIDÉRANT que la convention collective prévoit l'embauche par la liste de priorité pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes suivantes :

- Madame Michelle Brouillette, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 25 h/sem à l'école des Bâisseurs à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 7 janvier 2013;
- Madame Chantal Audet, technicienne en transport scolaire, poste régulier à temps partiel de 25 h/sem aux Services éducatifs jeunes (service du transport scolaire), au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 7 janvier 2013;
- Madame Sylvie Jourdain, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 20 h/sem à l'école la Providence à Saint-Tite (28,57 %) et à l'école de la Passerelle à Notre-Dame-de-Montauban (28,57%), et ce, à compter du 7 janvier 2013;
- Madame Sylvie Jourdain, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 10 h/sem à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, et ce, à compter du 7 janvier 2013;
- Monsieur Sylvain Rainville, ouvrier certifié d'entretien, poste régulier à temps complet de 38,75 h/sem aux Services des ressources matérielles au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 7 janvier 2013.

Adopté unanimement

**RÉSOLUTION CE 30 0113**

l'emploi de la Commission scolaire de l'Énergie et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, à la suite de l'affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à

CONSIDÉRANT, selon la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d'une personne possède les qualifications requises et répond aux autres exigences déterminées par la commission scolaire, celle-ci procède suivant l'ordre d'ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit autorisée l'affectation des personnes suivantes :

- Madame France Gauthier, agente de bureau, classe principale, poste régulier à temps complet de 35 h/sem à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 7 janvier 2013;
- Madame Émilie Cossette, secrétaire d'école, poste régulier à temps complet de 35 h/sem à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan, et ce, à compter du 7 janvier 2013;
- Madame Kathleen Grenier, secrétaire d'école, poste régulier à temps complet de 35 h/sem à l'école Saint-Jacques à Shawinigan, et ce, à compter du 7 janvier 2013;
- Madame Annie Tousignant, secrétaire d'école, poste régulier à temps complet de 35 h/sem à l'école des Explorateurs à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 7 janvier 2013;
- Madame Sylvie Jourdain, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 25 h/sem à l'école de Sainte-Flore à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 4 février 2013;
- Madame Diane Verrette, secrétaire de gestion, poste régulier à temps complet de 35 h/sem au Secrétariat général au centre administratif, et ce, à compter du 7 janvier 2013;
- Madame Nancy Moisan, secrétaire, poste régulier à temps complet de 35 h/sem à l'École Forestière à La Tuque, et ce, à compter du 7 janvier 2013;
- Madame Linda Rodrigue, secrétaire (réceptionniste) poste régulier à temps complet de 35 h/sem au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice à Shawinigan, et ce, à compter du 7 janvier 2013;
- Madame Irène Dalcher, technicienne en informatique, poste régulier à temps complet de 35 h/sem aux Services des ressources matérielles (service de l'informatique), au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 7 janvier 2013;
- Madame Marie-Anne Lambert Laguë, surveillante d'élèves, poste régulier à temps complet à caractère cyclique de 30 h/sem à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 7 janvier 2013.

Adopté unanimement

Congé sabbatique

**RÉSOLUTION CE 31 0113**

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sabbatique à traitement différé ;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective la concernant à madame Sonia Tarussio, enseignante à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, congé d'une demi-année scolaire soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2015-2016, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Adopté unanimement

Clôture de la séance

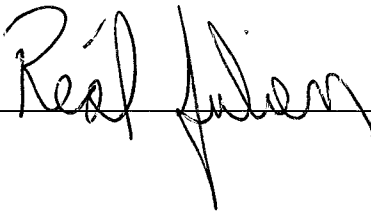
À 19 h 50, il est procédé à la clôture de la séance.

**RÉSOLUTION CE 32 0113**

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT



\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE



\_\_\_\_\_